

Bayonne*
MAYENNE - PAYS BASQUE

Par délégation du Maire
Marc Andrieu
Directeur général adjoint

Le Maire certifie que la présente
pièce a été publiée
par voie dématérialisée,
le : 27/02/2024

DÉCISION DU REPRÉSENTANT DU POUVOIR ADJUDICATEUR

DÉSIGNATION DE LA CONSULTATION

<i>Service :</i>	Direction du Paysage, de la Biodiversité et des Transitions
<i>Nature de la prestation :</i>	MAITRISE D'ŒUVRE POUR LA RESTAURATION DU MONUMENT AUX MORTS DE BAYONNE
<i>Mode de passation :</i>	Procédure adaptée ouverte soumise aux articles L.2123-1 et R. - 2172-1 du Code de la commande publique

Vu l'article L. 2122.22 et L. 2122-23 du code général des collectivités territoriales,

Vu la délibération du conseil municipal du 10 juillet 2020 portant délégation d'attributions au Maire pour la durée de son mandat,

Vu l'arrêté en date du 17 janvier 2023 portant délégation de signature dans le domaine de la commande publique à Monsieur Jean-Marc Salanne, Conseiller municipal,

Considérant la décision du comité MAPA en date du 22 Février 2024,

DÉCISION

Après l'analyse de l'unique proposition fondée sur l'ensemble des critères d'attribution du marché, le pouvoir adjudicateur décide de retenir la proposition de l'ATELIER POTTIER Rémi domicilié à SAINT-MACAIRE (33490), jugée économiquement avantageuse pour un montant estimatif de 10 600 € HT.

Jean-Marc Salanne
Conseiller municipal délégué
à la commande publique

Ville de Bayonne - Hôtel de Ville
1 avenue Maréchal Leclerc - BP 60004 - 64109 Bayonne cedex
Tél. : 05 59 46 60 60 - Fax : 05 59 25 70 79
contact@bayonne.fr
Toute la correspondance doit être adressée à Monsieur le Maire.

Signé électroniquement par : JM SALANNE
Date de signature : 22/02/2024
Qualité : Elu aux Marchés Publics